

LES ARCHERS D'AUDENGE



Code d'éthique de l'Archer

- 1 L'archer doit toujours orienter son arc en direction des cibles au moment de l'allonge, avec ou sans flèches.
- 2 On doit éviter tout contact avec un autre archer en position de tir.
- 3 On doit respecter les signaux de tir et d'arrêt de tir.
- 4 On ne doit pas tirer de flèches à la verticale.
- 5 On ne doit pas utiliser de matériel endommagé.
- 6 On ne doit pas se servir de flèches trop courtes, c'est-à-dire en deçà du bord externe de l'arc en pleine allonge. L'archer ne doit jamais utiliser de flèches fêlées.
- 7 On ne doit pas circuler à l'intérieur de la zone de tir lorsqu'il y a des archers en action sur la ligne de tir.
- 8 On ne doit pas manipuler l'équipement d'un autre archer sans le consentement de celui-ci.